

25/2021



DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **39**

Nombre de membres présents : **30**

Nombre de votants : **33**

Date de convocation : **31 Mars 2021**

**OBJET : APPROBATION DU COMPTE
ADMINISTRATIF 2020 BUDGET
PRINCIPAL**

Certifiée exécutoire à la
date de transmission aux
services préfectoraux
(articles L2131-1 et L5211-3 CGCT)

Publié ou Notifié

Le

L'an **Deux Mille VINGT ET UN** le **7 AVRIL**, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Aspres, dûment convoqué, s'est réuni à 17h00 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M.Rémy ATTARD, Président.

Présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls des Aspres) – TAURINYA (Brouilla) – CHINAUD (Calmeilles) - LEHOUSINE (Camélas) – HUGE (Castelnou) – GABRIEL, DELGADO (Fourques) – BEZIAN (Llauro) – MAURAN (Montauriol) – GERICAULT (Oms) - BELLEGARDE (Passa) - DE MAURY (Ste Colombe) – XANCHO (Saint-Jean-Lasseille) – BOUFFIL (Terrats) – VOISIN, GONZALEZ, LAVAIL, BOURRAT, LEMORT, ADROGUER-CASSASAYAS, MON, BATARD, RAYNAL (Thuir) – LESNE (Tordères) – THIRIET (Tresserre) – ATTARD, ALBERT (Trouillas) - LELAURAIN, BARBE (Villemolaque).

Procurations :

R.BANTREIL (Brouilla) à P.TAURINYA
H.MALHERBE (Thuir) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à R.LEMORT

Absents:

F.AUSSEIL (Caixas)
F.JEAN (Saint-Jean-Lasseille) excusée
J.PONTICACCIA-DORR (Thuir) excusée
S.CAZENOVE (Thuir)
C.QUINTA (Trouillas) excusée
R.OLIVE a quitté la salle

Monsieur Alain BEZIAN est élu secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire tenu le 18 Février 2021 est adopté à l'unanimité.

25/2021

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET GENERAL

Code INSEE : 66210	COMPTE ADMINISTRATIF	Département : PYRENEES ORIENTALES
Etablissement : BUDGET GENERAL CCASPRES	Année 2020	Poste Comptable : TRESORERIE DE THUIR
		Date d'Edition : 07/04/2021
	DELIBERATION	Nombre de membres en exercice : 39
	DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE	Nombre de membres présents : 30
	SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF	Nombre de suffrages exprimés : 33
		VOTES : Contre 0 Pour 33 Abstention 0
		Date de convocation : 31/03/2021

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de M.Rémy ATTARD, 1er Vice-Président, Président de séance, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par le Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		1 284 436,05		896 815,23	-	2 181 251,28
Opérations de l'exercice	10 555 261,13	12 436 832,86	2 536 703,11	2 984 623,03	13 091 964,24	15 421 455,89
TOTAUX	10 555 261,13	13 721 268,91	2 536 703,11	3 881 438,26	13 091 964,24	17 602 707,17
Résultats de clôture		3 166 007,78		1 344 735,15		4 510 742,93
Solde Restes à réaliser			132 341,04		132 341,04	-
TOTAUX CUMULES	10 555 261,13	13 721 268,91	132 341,04	1 344 735,15	13 224 305,28	17 602 707,17
RESULTATS DEFINITIFS		3 166 007,78		1 212 394,11		4 378 401,89

(*) Les dépenses et les recettes doivent être inscrites sur les lignes d'opérations de l'exercice et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie.

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus:

Ont signé au registre des délibérations:

Les conseillers communaux présents et représentés.

Cachet:

Pour expédition conforme,

Le 1er Vice-Président, Président de séance,

M.Rémy ATTARD

Envoyé en préfecture le 15/04/2021

Reçu en préfecture le 15/04/2021

Affiché le

ID : 066-246600449-20210407-25_21_CA20BPAL-BF